

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

08 heures 30

01) DOSSIER N° 2200206 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant principalement à prononcer la décharge des suppléments de cotisations sur la VAE et les suppléments d'IS qui ont été mis en recouvrement.

Nom des parties

Demandeur SOCIÉTÉ FORTESSIA

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MARTINIQUE

Représentants des parties

SELURL WITTMANN INTERNATIONAL (Cour)

Le directeur

08 heures 30

02)

DOSSIER N° 2200363

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête indemnitaire suite aux dommages affectant l'église de la commune du FRANCOIS

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

COMMUNE DU FRANCOIS

Maître TIRAULT Fred-Michel

Défendeur

NORMACADE INTERNATIONAL SAS

Maître PREVOT Romain

SARL A2M

PROFIL SN SARL

PRO'POSE SARL

NOUVELLE SOMAG SARL

SOTRABAT PEINTURE SARL

SCPA O. DUBOSQ - F. GENOVESE

EURETUDES

ICARE

Monsieur G.

Monsieur G.

SOCOTEC ANTILLES-GUYANE

MONTALESCOT AILY LACAZE

08 heures 30

03)

DOSSIER N° 2200683

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté pris le 20/06/22 par le maire de la commune du Robert portant permis de construire n° PC 972222 00 BR022.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame S	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame R	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame R	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur R	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame H	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur H	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur V	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame G	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur D	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur AS	CABINET LAZARE (SELARL)
	DUCHAMP D	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame G	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur M	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur M	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame S	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame J	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur G	CABINET LAZARE (SELARL)
	Madame F	CABINET LAZARE (SELARL)
	Monsieur MA	CABINET LAZARE (SELARL)
Monsieur V	CABINET LAZARE (SELARL)	
Madame B	CABINET LAZARE (SELARL)	
Défendeur	COMMUNE DU ROBERT	Le Maire

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	SCI INDIES	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
04)	DOSSIER N° 2300107	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision implicite par laquelle la Direction des Infrastructures du Ministère des Armées a rejeté sa réclamation tendant à la décharge des pénalités déclenchées au titre du marché n° 19 800 29 470 9741 portant sur la construction d'un bâtiment d'hébergement de 24 chambres à Fort-de-France.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MROS	OVEREED (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	Le Ministre
05)	DOSSIER N° 2300304	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à la condamnation de la commune du Gros Morne à verser aux requérants une somme de 20 000 euros en réparation de leur préjudice résultant d'une carence dans l'exercice du pouvoir de police.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur ou Madame T	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
Intervenant	STE PACIFICA ASSURANCES DOMMAGES	
Défendeur	COMMUNE DU GROS MORNE	JURISCARIB
Observateur	SARL IDEA	Maître DINGLOR Lucette (Cour)
06)	DOSSIER N° 2300551	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler pour cause d'illégalité, la délibération N° 23-200-1 du 25 mai 2023 portant la langue créole comme langue officielle de la Martinique, au même titre que le français, ensemble la décision de rejet du 19 août 2023.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	URSULET

08 heures 30

07)

DOSSIER N° 2300622

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler une décision du conseil de discipline du centre pénitentiaire.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur V

Monsieur V

Défendeur

CENTRE PENITENTIAIRE DE DUCOS
MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté le 10/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2300285 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'arrêté municipal "2023/33 pris par le maire de la commune de Rivière-Pilote le 23/03/23 et portant interdiction de tir sur la site du TSCP jusqu'à nouvel ordre.

Nom des parties

Demandeur TRAP SKEET CIBLE PILOTIN

Défendeur COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Représentants des parties

Maître TIBURCE MARIELLE (Cour)

Maître MBOUHOU Max

02) DOSSIER N° 2300637 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à annuler le refus de renouvellement du contrat de travail d'une enseignante de l'Inspe, ensemble le refus opposé au recours préalable présenté par la requérante.

Nom des parties

Demandeur Madame R

Défendeur UNIVERSITE DES ANTILLES

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE
L'EDUCATION

Représentants des parties

HERIN STEPHANIE (Cour)

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2300696 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision rendue par la DRFIP en date du 22/09/20 rejetant partiellement la contestation adressée par un contribuable en date du 19/07/23 au titre de la prescription de l'impôt sur les revenus 2012 à 2017 et 2015 à 2018, et des taxes foncières 2015 à 2018.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CHAÏA Fériale (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur

04) DOSSIER N° 2300702 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet de la demande de protection fonctionnelle formée 18 avril 2023 ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux formé le 27 juillet 2023 et à enjoindre la CTM d'accorder la protection fonctionnelle sous astreinte

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	SELARL GRIMALDI ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président

09 heures 30

05)	DOSSIER N° 2300734	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
<hr/>		
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision prise le 03/10/23 par le maire de la commune du Lamentin portant rejet du recours gracieux en annulation du permis de construire # 972213 22BR233, formé par des riverains.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B Monsieur S Monsieur S Madame S Madame R Madame B Madame F	Monsieur B Monsieur S Monsieur S Madame S Madame R Madame B Madame F
Défendeur	COMMUNE DU LAMENTIN	CLOIX & MENDES-GIL
Intervenant	SCI TI MADIBA 2	Maître CHALVIN Alexandra (Cour)

06)	DOSSIER N° 2400391	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
<hr/>		
Titre de l'affaire	Requête tendant à demander l'annulation de l'arrêté N° 2024-03-001 du 8 mars 2024 du préfet de la Martinique portant sur le refus du titre de séjour, l'obligation de quitter le territoire français, l'interdiction de retour sur le territoire français pour un délai de 7 ans, et fixant Haiti comme pays de destination et enjoindre au préfet de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	Maître CONSTANT Raphaël
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	

Arrêté le 10/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur PHULPIN et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2300151 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête tendant au dégrevement de l'impôt sur les sociétés de 2017

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	IMMOBILIERE BOGRAIN	Maître CHAÏA Férialie (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur

02) DOSSIER N° 2300399 RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision implicite née le le 29 mai 2023 par laquelle la Poste a refusé de faire droit à la demande de protection fonctionnelle d'un fonctionnaire d'Etat, ensemble enjoindre à la directrice régionale de la Poste de prendre, à compter de la notification du jugement à intervenir, sous astreinte de 100 euros par jour de retard, un arrêté octroyant le bénéfice de la protection fonctionnelle.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame F	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
Défendeur	LA POSTE	HMS AVOCATS

03) DOSSIER N° 2300396 RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision implicite du 02 mai 2023 par laquelle la Directrice Régionale OUTRE MER Martinique de LA POSTE a refusé de faire droit à la demande de congé d'un agent pour invalidité temporaire imputable au service.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame F	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
Défendeur	LA POSTE	HMS AVOCATS

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2300410	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire en réparation de préjudices subis.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame F	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
Défendeur	LA POSTE	HMS AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2300336	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à condamner la commune du François à verser à un prestataire ayant agi en qualité de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'exécution d'un marché public, un solde d'honoraires, ainsi que des honoraires résultant d'un avenant, avec intérêt de droit.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	AGENCE D'ARCHITECTURE D'URBANISME	JEAN JOSEPH JEAN (Cour)
Défendeur	COMMUNE DU FRANCOIS	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
06)	DOSSIER N° 2300420	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler deux décisions en matière de personnel prises par le ministère de l'éducation nationale en 2022 et en 2023 en faveur d'une inspectrice d'académie.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	SAGET-JOLIVIERE MARIE-PIERRE (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE JEUNESSE ET SPORTS	Le Ministre
07)	DOSSIER N° 2300607	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision implicite de rejet de mise en oeuvre de la protection fonctionnelle en faveur d'un personnel de l'Education nationale; ensemble injonction au MEN de mettre en oeuvre ladite protection.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G Corinne	SAGET-JOLIVIERE MARIE-PIERRE (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE JEUNESSE ET SPORTS	Le Ministre

10 heures 30

08) DOSSIER N° 2400461 RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des décisions du préfet du 2 mai 2024 portant refus d'admission au séjour, OQTF et fixant le pays de renvoi

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur R

Maître CORIN Vaïté (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

09) DOSSIER N° 2400533 RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des décisions du préfet du 1er juillet 2024, N°2024-07-001 portant OQTF et fixant le pays de renvoi assortie d'une demande de titre de séjour.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame R

Maître CORIN Vaïté (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

Arrêté le 10/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Monsieur PHULPIN, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400201	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête tendant à demander l'annulation de la décision de rejet de la réclamation et demande d'indemnisation pour un montant de 116 332,21 euros en réparation des préjudices tenant aux pertes de loyers - préjudice de jouissance et préjudice moral subis entre le 18/05/2021 et le 31/12/2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SA USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
02)	DOSSIER N° 2400027	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Exécution du jugement 1900681	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE ANONYME USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE MINISTERE DE L'INTERIEUR	Le Ministre
03)	DOSSIER N° 2400126	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Demande d'exécution du jugement 2100783	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COMMUNE DE SAINTE ANNE	CHAPENOIRE PIERRE-MARIE

14 heures 00

04) DOSSIER N° 2400127 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Demande d'exécution du jugement N° 2200170

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ ANONYME USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COMMUNE DE SAINTE ANNE	CHAPENOIRE PIERRE-MARIE

05) DOSSIER N° 2400128 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Demande d'exécution du jugement N° 2200334

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ ANONYME USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COMMUNE DE SAINTE ANNE	CHAPENOIRE PIERRE-MARIE

14 heures 00

06)

DOSSIER N° 2300533

RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation du protocole d'accord transactionnel du 06/08/2021, signé le 10/08/2021, conclu entre la commune du Diamant et la société COFIC visant à indemniser la société COFIC d'un montant de 1 246 974€ pour avoir construit une station d'épuration sur leur parcelle.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur S	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame A	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur R	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame G	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur G	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame R	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame A	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame D	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur E	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame P	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame C	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame C	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame B	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame R	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame B	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame B	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur N	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur M	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame A	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame G	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame VEUVE A	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Monsieur N	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)

Défendeur	Nom des parties COMMUNE DU DIAMANT STE COFIC SARL	Représentants des parties Maître BEL AURÉLIE (Cour) Maître LANDAIS ARIANE (Cour)
07)	DOSSIER N° 2300326	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête visant à annuler les décisions implicites des 06/04/23 et 08/04/23 de l'académie de la Martinique et du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse refusant d'annuler l'avis émis par le jury académique le 01/07/22, ainsi que l'arrêté de la rectrice de l'académie de Martinique prononçant le licenciement d'une professeure des écoles stagiaire sur le fondement de la délibération du jury académique.

Demandeur	Nom des parties Madame D	Représentants des parties JEAN-JOSEPH PASCALINE (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE JEUNESSE ET SPORTS ACADEMIE DE LA MARTINIQUE	Le Ministre

08)	DOSSIER N° 2300432	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
------------	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des arrêtés des 5 mai 2023 et 6 mars 2020 du ministre de l'intérieur et des outre-mer tendant à une suspension des fonctions d'un gardien de la paix

Demandeur	Nom des parties Monsieur A	Représentants des parties SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	Le Ministre

Arrêté le 10/09/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Monsieur PHULPIN, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

15 heures 00

01) **DOSSIER N° 2300592** **RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN**

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté pris par le maire de la commune de Fort-de-France le 3 avril 2023 portant permis de construire PC 972209 22 BR138, ensemble annuler la décision implicite de rejet du maire du recours formé par les requérants.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	SHAKTI (Cour)
	Madame K	SHAKTI (Cour)
	Monsieur A	SHAKTI (Cour)
	Madame C	SHAKTI (Cour)
	Monsieur V	SHAKTI (Cour)
	Madame C	SHAKTI (Cour)
	Monsieur B	SHAKTI (Cour)
	Madame M	SHAKTI (Cour)
	L&M COMPAGNIE	SHAKTI (Cour)
	Monsieur S	SHAKTI (Cour)
	Monsieur S	SHAKTI (Cour)
	Madame S	SHAKTI (Cour)
	Monsieur M	SHAKTI (Cour)
	Madame R	SHAKTI (Cour)
	Monsieur A	SHAKTI (Cour)
	DIL 2001	SHAKTI (Cour)
	Madame V	SHAKTI (Cour)
	Monsieur B	SHAKTI (Cour)
	Madame L	SHAKTI (Cour)
	Madame C	SHAKTI (Cour)
Monsieur B	SHAKTI (Cour)	
Monsieur L	SHAKTI (Cour)	
Madame W	SHAKTI (Cour)	

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	SHAKTI (Cour)
	Madame D	SHAKTI (Cour)
	Madame A	SHAKTI (Cour)
Défendeur	Madame H	SHAKTI (Cour)
	COMMUNE DE FORT DE FRANCE	JURISCARIB
Intervenant	SOCIÉTÉ ECOLOGIK	ADDEN AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2300605	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté pris par le maire de la commune de Fort-de-France le 6 avril 2023 portant permis de construire PC 972209 22 BR138, ensemble annuler la décision implicite de rejet du maire du recours formé par les requérants.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Consorts P	LINK ASSOCIES (Cour)
	Madame P	LINK ASSOCIES (Cour)
	Monsieur A	LINK ASSOCIES (Cour)
	Madame L	LINK ASSOCIES (Cour)
	T	LINK ASSOCIES (Cour)
	Monsieur C	LINK ASSOCIES (Cour)
	Madame V	LINK ASSOCIES (Cour)
	Monsieur R	LINK ASSOCIES (Cour)
	Madame D	LINK ASSOCIES (Cour)
	SAS HSMG PROMOTION	LINK ASSOCIES (Cour)
Défendeur	CCM REDOUTE	LINK ASSOCIES (Cour)
	COMMUNE DE FORT DE FRANCE	JURISCARIB
	SAS ECOLOGIK	ADDEN AVOCATS

15 heures 00

03)	DOSSIER N° 2300698	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête en référé visant à condamner un prestataire à verser une provision à valoir sur le solde d'un marché public (marché de réfection et de rénovation des équipements d'une SPL)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	S.A.R.L. SOLUTION BTP	Maître MONDESIR Agnès
Défendeur	SOGES	SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2300701	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête visant à condamner un prestataire à verser une somme à valoir sur le solde d'un marché public (marché de réfection et de rénovation des équipements d'une SPL)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOLUTION BTP	Maître MONDESIR Agnès
Défendeur	SOGES	SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIES
05)	DOSSIER N° 2400041	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision de prolongation de la mesure d'isolement par mesure de protection ou de sécurité, au-delà de deux ans à compter du 16/12/23 jusqu'au 16/03/24 prise par le ministère de la Justice, le 14/12/23.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître DJIMI Vérité
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE CENTRE PÉNITENTIAIRE DE DUCOS	

Arrêté le 10/09/2024

Le président du tribunal